

**Délibération n° 25-052**

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION  
SOCIALE DE CAMBRAI**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**Séance du**

31 mars 2025

**Secrétaire de séance**

Madame Virginie WIART.

L'an deux mille vingt-cinq, le 31 mars à 14 heures  
le Centre Communal d'Action Sociale légalement  
convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances  
sous la présidence de Madame WIART Virginie.  
En suite de convocation en date du 17 mars 2025.

**Objet de la délibération**

Personnel – Créations de postes.

Effectif en exercice : 17

Effectif présent : 12

Effectif votant : 13

**Présent(s)** : Mme Virginie Wiart, Mme Dominique  
Cardon, Mr Jean-Pierre Bavencoffe, Mme Maria-José  
Pombal, Mme Sylviane Liénart, Mr Marc Derasse, Mme  
Florence Nochelski, Mr Jean-Louis Delhaye, Mme  
Jocelyne Peyrat-Armandy, Mme Monique Bouquignaud,  
Mme Sabine Cagnard, Mr Alain Delevallée.

**Absents, excusés, représentés** : Mr François-Xavier  
Villain, Mme Françoise Demontfaucon, Mme Sylvie  
Labadens, Mme Brigitte Bracq, **Mr Michel Mauprivez  
donne procuration à Mme Virginie Wiart.**

**Dans le cadre de création d'emplois permanents :**

- 2 postes de médecin à temps non complet pour le Centre Communal de Santé.

Après examen, le Conseil d'Administration décide avec une abstention et douze voix pour :

- De créer les postes indiqués ci-dessus.
- De dire que les crédits en résultant sont prévus au Budget Principal de l'exercice en cours.

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le

ID : 059-265901223-20250331-25\_052-DE



Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Acte certifié exécutoire en vertu de l'article 2-1  
de la Loi n° 82.623 du 22.07.82  
Transmis à la Sous-Préfecture le :  
Et publication ou notification du :

Pour copie conforme,  
La Vice-Présidente Déléguée,

Pour la Vice-Présidente du CCAS  
La Vice-Présidente Déléguée  
Virginie WIART

Virginie WIART.

